CONDITIONS GÉNÉRALES

Offre solaire offerte avec un équipement

Avec vos points MyOpticeo, dans les boutiques qui proposent l'offre.

Organisateur	Opticeo France, 4 impasse de Jamebru, 31180 Lapeyrouse-Fossat · RCS Toulouse 453 029 613
Applicables à compter du	1er novembre 2026 (remplacent les modalités du 15 octobre 2025) · droit français

L'ESSENTIEL

- Pour **150 points** MyOpticeo, une **paire solaire sans correction** offerte, même de marque, **jusqu'à 150 € TTC**.
- Avec l'achat d'un **équipement complet** de la gamme sélectionnée par l'opticien : **300 € minimum** en unifocal, **400 € minimum** en progressif, sur présentation d'une **ordonnance en cours de validité**.

1. Conditions d'accès

- Acheter un **équipement principal complet** à la vue (monture + verres correcteurs), unifocal ou progressif, avec une **monture et des verres de la gamme sélectionnée** par l'opticien, pour un montant minimum TTC (monture + verres) indiqué ci-dessous, sur présentation d'une **ordonnance en cours de validité**.
- Avoir **150 points** sur son compte MyOpticeo.
- Offre valable uniquement dans les **boutiques participantes qui proposent cette offre**.

Équipement principal	Minimum TTC	Limites de correction
Unifocal	300 €	Sphère de -6,00 à +6,00 · cylindre jusqu'à 2,00
Progressif	400 €	Sphère de -6,00 à +5,00 · cylindre jusqu'à 2,00 · addition de 1,00 à 3,00

2. La paire solaire offerte

- Une **paire solaire sans correction**, même de marque, à choisir parmi **toutes les montures solaires** de la boutique, dans la limite des stocks disponibles, par le client ou son représentant légal. Elle est offerte **jusqu'à 150 € TTC** ; au-delà, le client paie la différence.
- Offre **non cumulable** avec tout autre bon d'achat ou remise ; aucune réduction, aucun échange ni remboursement ne peut la remplacer. Les points sont utilisés selon les conditions générales MyOpticeo.

Les lunettes sont des dispositifs médicaux, produits de santé réglementés qui portent à ce titre le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien.